

Le dessèchement des rameaux de pin d'Alep dû à *Crumenulopsis sororia*, agent de la maladie chancreuse du pin d'Alep

Depuis le printemps, les pins d'Alep sont affectés par des dessèchements spectaculaires de rameaux qui donnent aux pinèdes un aspect rougeâtre inhabituel (cf. photo n°1).

Des peuplements atteints ont été signalés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : autour de Nice et Cannes (06), à l'est de Marseille (13), près de Toulon (83) et dans les environs d'Avignon (84) et en Languedoc : Nîmes-Alès (30) et autour de Montpellier (34).

Les dégâts sont dus à *Crumenulopsis sororia*, agent de la maladie chancreuse du pin d'Alep dont le développement a été favorisé par la forte pluviométrie de l'automne 2014.



Photos n°1 et n° 2 :
pin d'Alep atteint par la maladie chancreuse (DSF B.B.)

1 - Symptômes et dégâts

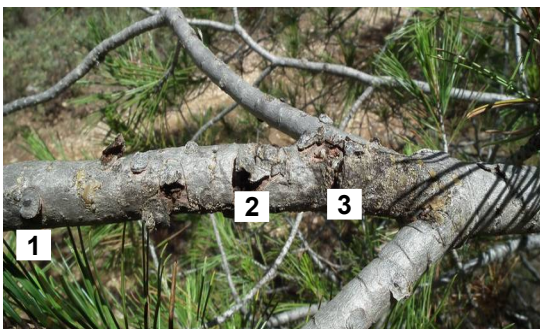


Photo n° 3 : les 3 stades de la maladie :

1 – bouton 2 - desquamation du rameau
3 - chancre (photo DSF - BB)

La maladie se manifeste sur les rameaux atteints par la présence de chancres ou de nécroses chancreuses assez discrets, dont la formation passe par trois stades successifs :

- apparition, au niveau d'une cicatrice foliaire, d'une zone déprimée en forme de bouton, avec une exsudation de résine (cf. photo n°3-1).
- rupture de l'écorce autour de cette zone avec soulèvement du bouton, par activité du chancre sous-jacent qui attaque le cambium, provoquant une desquamation du rameau (cf. photo n°3-2),
- dans les cas extrêmes, strangulation du rameau par coalescence de plusieurs chancres (cf. photo n°3-3).

Le développement de ces chancres entraîne le dessèchement progressif des rameaux affectés dont les aiguilles roussissent par bouquets (cf. photo n°2).

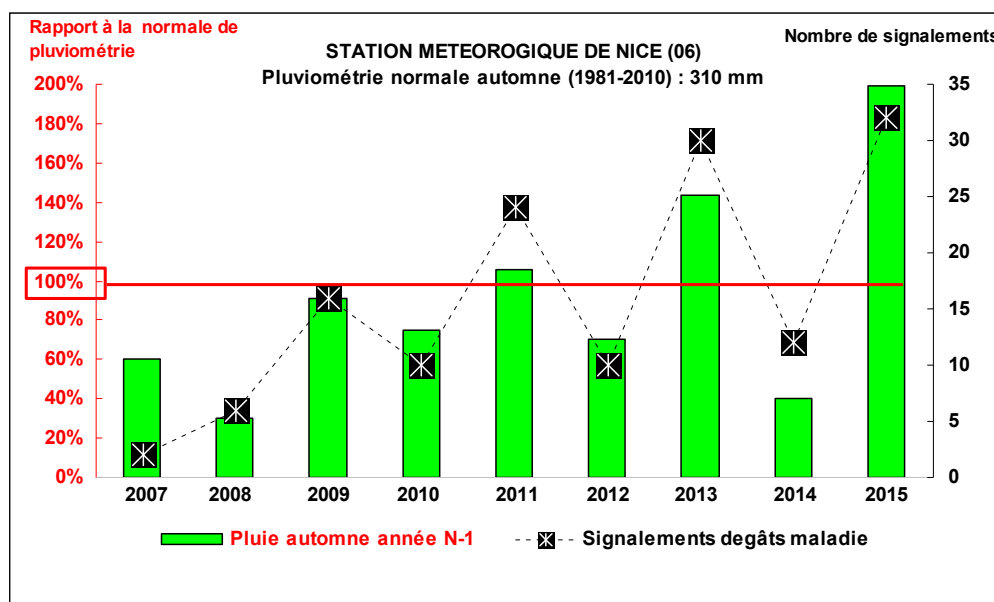
Les symptômes sont souvent localisés dans la partie basse du houppier (cf. photo n°1), le dessèchement du houppier peut progresser du bas vers le haut de l'arbre. Les sujets les plus atteints présentent alors un feuillage anormalement rougeâtre et clairsemé ainsi que de nombreuses branches mortes.

2 – Biologie et éthologie de la maladie

Le principal agent responsable de cette maladie est le champignon *Crumenulopsis sororia* (Karst.) Groves (MORELET M., 1971), détecté pour la première fois sur pin d'Alep à la fin des années soixante dans le Var.

La contamination se fait en fin d'été et/ou en automne et l'incubation dure 5 à 6 mois. La réceptivité des pousses à l'inoculum augmente avec l'âge. Les voies d'entrée préférentielles de ce parasite sont les cicatrices foliaires fraîches. La dissémination des spores se fait surtout par l'eau pour la forme asexuée, et par le vent pour la forme sexuée.

Le développement du champignon est favorisé par une pluviosité supérieure à la normale au moment de l'infection, ce qui a été le cas à l'automne 2014. Le graphique ci-dessous montre le nombre de signalements de la maladie chancreuse, effectués dans le cadre de la veille sanitaire du Département de la santé des forêts, en fonction de la pluviométrie de l'automne précédent (septembre, octobre et novembre). Ainsi, sur la période 2007-2015, plus de 60 % des observations ont été faites en 2011, 2013 et 2015 : ces trois années ont été caractérisées par une pluviométrie supérieure à la normale lors de l'automne de l'année précédente (près de 200 % à l'automne 2014 à Nice soit 617 mm sur 3 mois).



Graphique : Nombre de signalements annuels de dégâts de la maladie chancreuse du pin d'Alep en zone méditerranéenne, de 2007 à 2015, en fonction du rapport à la normale des précipitations de l'automne précédent (station météorologique de Nice)

D'autres pathogènes sont souvent associés à la maladie : *Sphaeropsis sapinea*, *Sclerophoma pityophylla*, *Phomopsis sp...*, ils contribuent au phénomène de dessèchement des rameaux.

3 – Analyse du risque et mesures envisageables

Les dernières fortes attaques ont été observées en 1976 et 1977 dans le Var, en 1995 en Languedoc et en 2011 et 2013 dans l'Hérault et les Alpes-maritimes. Malgré l'ampleur des dessèchements de rameaux à l'origine de l'affaiblissement des peuplements, les cas de mortalité sont restés rares, ils ont concerné des jeunes sujets dominés, situés sous des arbres fortement atteints. Dans la majorité des cas, le pin d'Alep parvient à contenir le parasite et se rétablit dès le retour de conditions climatiques favorables.

En forêt, les mesures à prendre se limiteront aux interventions habituelles susceptibles de maintenir ou de renforcer la vigueur des peuplements : dépressages, éclaircies et débroussaillage.

Dans les parcs et jardins, une fertilisation raisonnée et des arrosages durant la période estivale contribueront au rétablissement des arbres atteints. Ces mesures pourront être complétées par la suppression des branches basses les plus atteintes, dont l'intérêt est à la fois la réduction de l'inoculum du pathogène présent dans l'environnement, l'amélioration de l'esthétique paysagère et la diminution du risque d'incendie.

Pour tout renseignement ou diagnostic, les propriétaires et gestionnaires forestiers sont invités à contacter le correspondant-observateur de leur département dont les coordonnées sont disponibles sur le site de la DRAAF PACA :

http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Liste_des_CO_2014_MAJ_31-03-2015_cle07eb1b.pdf

